



Conseil d'Administration n°3 du

Mardi 23 mars 2021 - 18h

Salle de Permanence et vidéo conférence

M le Principal précise quelques points avant de démarrer le Conseil : le dispositif de vidéo conférence reste un outil technique. Nous ne sommes pas à l'abri d'un incident. Vous voudrez bien nous en excuser. Merci aux personnels à distance ou non de bien vouloir se présenter à tous lorsque le Président du CA leur donnera la parole.

Secrétariat assuré par Mmes Duvigneau, Maysonnave et Marceron, représentantes des enseignants.

20 personnes sont présentes en début de Conseil. Le Quorum de 15 est atteint.

Début du Conseil à 18h11

Ordre du jour :

Approbation du procès verbal de la séance n°2 du Jeudi 4 mars 2021

1.1. Approbation de l'ordre du jour

2. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

Néant

3. AFFAIRES FINANCIÈRES

3.1. Compte Financier 2020

3.2 Convention mise à disposition matériel nettoyage

4. PÉDAGOGIE

Néant

5. QUESTIONS DIVERSES

5.1. Information évaluations

5.2 Information travaux

5.3 Information démarches « administratives » en cours

1/ Approbation du PV de la séance n°2 du Jeudi 4 mars 2021

Vote

Présents 20/29 C : 0 A : 0 P : 20

Dont à distance 6 C : 0 A : 0 P : 6

1-1 Approbation de l'ordre du jour

Vote

Présents 20/29 C : 0 A : 0 P : 20

Dont à distance 6 C : 0 A : 0 P : 6

3.1. Compte Financier 2020

18h30 incident technique : les personnes à distance n'ont plus de connexion. M. Chiche tente de relancer par deux fois la session sans y parvenir. Une décision doit être prise. Un enseignant demande à relancer une nouvelle fois. L'enseignant référent technique sur place n'a pas de solution à proposer. M. Chiche décide de poursuivre le Conseil d'Administration, le quorum ayant été atteint en début de séance.

Le Conseil d'Administration se poursuit avec 14 participants.

I – Compte rendu de gestion

M. le Chef d'établissement et M. l'Adjoint gestionnaire présentent et commentent le compte-rendu de gestion de l'ordonnateur (ANNEXE 1).

En préambule, M. L'Adjoint gestionnaire indique que l'ensemble des services généraux (AP, VE et ALO) et le service de restauration (SRH) ont été fortement impactés par la crise sanitaire.

Ce constat apparaît clairement dans le diaporama de présentation qui affiche les dépenses et les recettes nettes par service.

RESULTAT DES SERVICES DE L'EXERCICE 2020

RESULTAT DETAILLE PAR SERVICE EXERCICE 2020			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	DEPENSES NETTES	RECETTES NETTES	RESULTAT
AP -ACTIVITES PEDAGOGIQUES	29 224,20 €		
AP-METHODE EXTOURNE N-1	-4,00 €		
AP-ACTIVITES PEDAGOGIQUES	29 220,20 €	43 825,12 €	14 604,92 €
VIE DE L'ELEVE	106 340,82 €	107 975,66 €	1 634,84 €
ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE	165 672,98 €	155 187,61 €	-10 485,37 €
TOTAL SERVICES GENERAUX (1)	301 234,00 €	306 988,39 €	5 754,39 €
RESTAURATION ET HEBERGEMENT	176 699,85 €	172 266,85 €	-4 433,00 €
BOURSES NATIONALES	16 035,00 €	16 035,00 €	0,00 €
TOTAL SERVICES SPECIAUX (2)	192 734,85 €	188 301,85 €	-4 433,00 €
SECTION OPERATIONS EN CAPITAL			
OPERATIONS EN CAPITAL	25 299,90 €	25 299,90 €	0,00 €
TOTAL GENERAL	519 268,75 €	520 590,14 €	1 321,39 €

M. l'Adjoint gestionnaire renseigne toutes les dépenses significatives de l'établissement, par exemple sur l'évolution des dépenses pédagogiques, des aides à caractère social, des dépenses de viabilisation, de l'évolution de la dotation en matériel par le département de la Gironde dans le service OPC ainsi que l'évolution des financements du service SRH qui a été lui aussi fortement impacté par la crise sanitaire.

1- Service activité pédagogique (AP)

Pour 2020, le total des recettes du service AP s'élève à 43 825,12 € pour des dépenses qui s'élèvent à 29 220,20 € soit un résultat positif de 14 604,92 €.

	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT	TAUX D'UTILISATION
SERVICE AP 2018	98 128,13 €	91 010,22 €	7 117,91 €	92,75 %
SERVICE AP 2019	124 022,78 €	128 889,35 €	- 4 866,57 €	103,92 %
SERVICE AP 2020	43 825,12 €	29 220,20 €	14 604,92 €	66,67 %

Ce résultat s'explique par l'absence de voyages scolaires et l'annulation de la quasi-totalité des actions pédagogiques suites aux mesures liées à la crise sanitaire.

- L'une des représentantes des enseignants s'interroge si ce résultat excédentaire fera l'objet d'un report au prochain exercice.

- M. L'Adjoint gestionnaire rappelle que la quasi-totalité des crédits non consommés durant un exercice ne sont pas reportés sur le même compte (code activité qui commence par 0) pour l'année suivante mais « tombent » dans le fonds de roulement net global. Il en est ainsi des crédits pédagogiques.

2- Service vie de l'élève (VE)

Ce service intègre essentiellement des crédits fléchés (Fonds sociaux, Rémunération des AED) toujours égaux en recettes et en dépenses.

Pour 2020, le total des recettes du service VE s'élève à 107 975,66 € pour des dépenses qui s'élèvent à 106 340,82 € avec un résultat de 1 634,84 € dû essentiellement à la non consommation d'une partie des crédits de la DGF allouée au pôle santé et aux actions éducatives.

	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT	TAUX D'UTILISATION
SERVICE VE 2018	145 753,60 €	145 083,60 €	670,00 €	99,54%
SERVICE VE 2019	147 138,82 €	147 095,62 €	43,20 €	99,97%
SERVICE VE 2020	107 975,66 €	106 340,82 €	1 634,84 €	98,49%

M. l'Adjoint gestionnaire indique une augmentation significative de l'utilisation des fonds sociaux pour l'exercice 2020 et plus particulièrement sur la ligne dédiée au fond social cantine.

		2018	2019	2020
16FS	fonds social collégien	1 650,00 €	652,95 €	568,50 €
16FSC	fonds social des cantines	2 467,72 €	1 264,50 €	3 985,09 €

M. le Principal indique à son tour que cette augmentation s'explique par la mobilisation du service de gestion et de l'ensemble des acteurs sociaux de l'établissement pour mieux informer et orienter les familles qui se trouvent en difficulté financière (accès à la demi-pension, abonnement transport, etc.).

3- Administration et logistique (ALO)

Ce service utilise la part la plus importante de la DGF du CDG pour le fonctionnement énergétique (chauffage, gaz et eaux), pour l'entretien des bâtiments (petits travaux, achat de matériels d'entretien, produits d'entretien) et l'essentiel des dépenses de l'établissement pour le fonctionnement administratif (consommables, affranchissement, téléphone, assurances, etc.). Par ailleurs, ce service retrace les dépenses liées aux contrats de sécurité et de maintenance obligatoires essentiellement financées par la Dotation Spéciale de Maintenance (DSM) du CDG, la rémunération des contrats CUI-PEC et les amortissements.

Pour 2020, le total des recettes du service ALO s'élève à 155 187,61 € pour des dépenses qui s'élèvent à 165 672,98 € soit un résultat négatif de -10 485,37 € intégrant le montant des amortissements.

	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT	TAUX D'UTILISATION
SERVICE ALO 2018	154 233,48 €	138 871,66 €	15 361,82 €	90,04%
SERVICE ALO 2019	182 350,21 €	164 212,68 €	18 137,53 €	90,05%
SERVICE ALO 2020	155 187,61 €	165 672,98 €	-10 485,37 €	106,76%

- les enseignants soulèvent une interrogation :

- sur la différence entre le budget primitif et des ouvertures de crédits notamment à propos de la maintenance des logements de fonction.
- l'ouverture de crédits sur la ligne COVID soulève une interrogation au vue du montant conséquent, alors que la ligne achat produit d'entretien avait déjà été abondée à cet effet.
- Sur le montant de la facture des fluides alors que l'établissement a été fermé pendant plusieurs semaines du fait de la situation sanitaire, le montant semblant encore très élevé. Une explication est donnée. Elle s'ajoute à la problématique du compteur unique.

M. L'Adjoint gestionnaire indique que les travaux ont été moins coûteux et que les sommes restantes sont réaffectées au fonds de roulement.

Par ailleurs, il indique que les ouvertures de crédits sont justifiées car il n'y a pas que le gel hydro alcoolique ou le désinfectant. Il a fallu équiper l'établissement en poubelles, contenants, visières et serviettes en papier notamment.

A titre d'information le montant de la ligne dédiée à l'achat de matériel et de produits d'entretien (4 690,07 €) combiné avec le montant de la ligne dédiée aux achats liés à la Covid-19 (6 943,10 €) s'élèvent à 11 633,17 € contre 5 276,29 € en 2019 soit un écart de + 6 356,88 €.

4 – Service Bourses nationales (SBN)

Ce service équilibré en recettes et en dépenses pour un montant total de 16 035 € pour 2020 (17 399 € en 2019) constitue la part la plus importante en matière d'aide aux familles pour la scolarité de leurs enfants. Il est basé sur les revenus N-1 des familles selon des critères sociaux bien définis par la réglementation.

Une légère baisse du montant alloué par le ministère de l'Education Nationale aux élèves boursiers en raison d'une baisse du nombre d'élèves boursiers en 2020.

Une légère baisse du montant alloué par le ministère de l'Education Nationale aux élèves boursiers en raison d'une baisse du nombre d'élèves boursiers en 2020.

	DEPENSES ET RECETTES
BOURSES 2018	16 359,00 €
BOURSES 2019	17 399,00 €
BOURSES 2020	16 035,00 €

Le montant total des bourses se répartit sur 77 élèves boursiers en 2020 (88 élèves en 2019) :

- taux 1 = 50 élèves (55 en 2019),
- taux 2 = 19 élèves (22 en 2019)
- taux 3 = 8 élèves (11 en 2019)

5 – Service annexe d'hébergement (SRH)

Le service de restauration est autonome car l'essentiel des recettes provient des familles pour un montant de 159 843,39 € et des commensaux pour un montant de 4 607,93 €. S'ajoutent à ces recettes, des subventions fléchées du CDG (DSM SRH, subvention repas et de la Taxe d'Enlèvement Ordures Ménagères (TEOM) pour un montant 7 815,53 € soit un total de recettes de 172 266,85 € pour des dépenses nettes de 176 699,85 €.

Son résultat est déficitaire de – 4 433 € puisqu'il a été fortement impacté par la crise sanitaire. En effet, la mise en place après le déconfinement d'une facturation basée sur la consommation réelle, et non au forfait, a fortement diminué les recettes perçues. En outre, l'établissement a fait le choix de se faire livrer en paniers repas, ce qui n'a pas permis de faire face aux dépenses générées par ce service.

	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT	TAUX D'UTILISATION
SERVICE SRH 2018	242 048,63 €	231 342,58 €	10 706,05 €	95,58%
SERVICE SRH 2019	244 739,80 €	243 840,86 €	898,94 €	99,63%
SERVICE SRH 2020	172 266,85 €	176 699,85 €	-4 433,00 €	102,57%

Par ailleurs, M. l'Adjoint gestionnaire indique que l'établissement est inscrit dans une démarche de qualité en fixant un objectif à atteindre de 20 % en matière d'achat de denrées bio. Cet objectif était sur la bonne voie, mais la crise sanitaire n'a pas permis à l'établissement d'atteindre cet objectif en 2020.

6 - Service opération en capital (OPC)

Ce service trace le montant du matériel immobilisé durant l'exercice 2020. Le plus souvent la dépense est égale à la recette car, depuis quelques années, le Département de la Gironde est le principal financeur en matériel informatique et en matériel d'entretien.

L'établissement pour 2020 a été doté d'une tondeuse autoportée et de casiers pour les élèves.

	RECETTES	DEPENSES
Immobilisation 2018	9 573,18 €	9 573,18 €
Immobilisation 2019	25 936,20 €	25 936,20 €
Immobilisation 2020	25 299,90 €	25 299,90 €

II – Rapport financier de l'Agent comptable

A la fin de l'intervention de M. L'Adjoint gestionnaire, Mme Marie-Noël présente par téléphone le power point du compte financier validé par les instances gestionnaires.

L'agent comptable attire l'attention des membres du CA sur le fait que l'analyse financière de cette année est biaisée par l'impact de la crise sanitaire qui ne permet pas toujours le rapprochement avec les exercices précédents de façon pertinente.

Elle présente les indicateurs financiers de l'exercice 2020 (annexe 2) qui permettent une analyse de la santé financière de l'établissement (créances, dettes et reliquats de subventions) au regard de leur évolution sur cinq exercices.

- Intervention des enseignants qui s'interrogent sur le règlement du contentieux concernant un logement de fonction, en cours à la présentation du compte financier précédent. Mme Marie-Noël annonce que ce contentieux est réglé et la dette définitivement purgée.

Durant sa présentation Mme l'Agent comptable :

- annonce que la santé financière est très saine malgré un résultat d'exploitation qui peut sembler fragile, et duquel les enseignants s'inquiétaient. Elle rassure cependant l'assemblée et indique qu'elle va demander à M. Kayed de procéder à des sorties d'inventaire sur le matériel de plus de 15 ans, sans valeur et inutilisé, pour faire baisser et mettre à jour le taux de vétusté.

- assure aux membres du CA qu'elle sera vigilante lorsque les services du département devront analyser le compte financier 2020 de l'établissement (pour estimer certaines charges importantes comme la viabilisation par exemple) au vu de la préparation de la DGF (dotation globale de fonctionnement) pour l'année 2022.

Madame l'Agent comptable poursuit son analyse en présentant les jours de fonds de roulement qui renseignent notamment sur le nombre de jours dont dispose l'établissement pour fonctionner sans apport de trésorerie, ils sont calculés par rapport aux charges nettes de fonctionnement, les jours de trésorerie et le taux moyen de charges à payer au regard du montant total des dépenses d'exploitation de l'EPL.

Pour conclure sur le résultat et la CAF, le FDR et son évolution.

Madame l'Agent comptable propose l'affectation du résultat dans un compte unique

Sur le rapport du Chef d'Etablissement, le Conseil d'Administration arrête-t-il, sans réserve, le compte financier 2020 avec 520 590,14 euros en recettes et 519 272,75 euros en dépenses ?

Vote

Présents 12/29 C : 0 A : 5 P : 7

Dont à distance 0 C : A : P :

Sur le rapport du chef d'Etablissement, le Conseil d'Administration affecte t-il le résultat de l'exercice 2020 comme suit :

+ 5 754,39 euros aux réserves disponibles du service général

- 4 433 euros aux réserves disponibles du service de restauration

Soit un résultat de 1 321,39 euros sur un compte unique.

Vote

Présents 12/29 C : 0 A : 5 P : 7

Dont à distance 0 C : A : P :

3.2 Convention mise à disposition matériel nettoyage

La commune a accepté de participer au nettoyage de la halle de sport mais cela nécessite un prêt de matériel. M. le Principal annonce qu'un projet de convention a été préparé par les services techniques de la Commune. Nous avons rédigé des précisions qui restent à valider par la Commune.

Vote

Présents 12/29 C : 0 A : 0 P : 12

Dont à distance 0 C : A : P :

5.1. Information évaluations

La DSDEN de la Gironde nous informe que l'établissement sera évalué l'an prochain. Deux phases sont prévues : une auto – évaluation puis une évaluation externe. L'auto évaluation sera conduite à partir de septembre. Le Conseil Pédagogique sera consulté. Le rapport définitif a pour objectif d'améliorer les performances de l'établissement

5.2 Information travaux

Les Travaux sur les bâtiments modulaires devraient débuter à compter du Lundi 12 avril prochain. Une réunion de présentation de l'avant projet aura lieu mercredi 24 mars au collège. L'accès des élèves à la cour de récréation dans ce secteur sera donc limité pour des raisons de sécurité.

Nous envisageons, sous réserve de faisabilité, de permettre l'accès à la partie haute de la cour de récréation moyennant la pose d'un grillage qui empêche l'accès à l'arrière du bâtiment pédagogique.

Une demande a été effectuée auprès du département concernant le nettoyage des enrobés (cour de récréation, plateau sportif, extérieurs).

Une entreprise est passée pour effectuer un devis à la demande du département.

C'est pour l'établissement une question de sécurité.

Concernant les travaux de sonorisation PPMS alerte attentat prévus par le département, ils sont repoussés, nous restons dans l'attente d'un calendrier.

Les problèmes liés à la mauvaise utilisation des serviettes papiers, déjà évoqués lors du précédent conseil, se sont atténués mais persistent.

Compte tenu de l'importance des dépenses déjà engagées par l'établissement, nous ne mettrons plus de serviettes à disposition des élèves jusqu'à nouvel ordre.

5.3 Information démarches « administratives » en cours

La Commune a été sollicitée concernant l'élégage des arbres en bordure du terrain de sport.

La Commune, le Département et la Région ont été également sollicités par courrier concernant la sécurité des accès à l'établissement.

Le Rectorat a été à nouveau sollicité par courrier avec une demande de poste concernant le secrétariat, un poste d'AED et un poste de CPE supplémentaires pour faire face à l'augmentation des effectifs.

De la même façon, le Département va être sollicité concernant l'adaptation des postes d'agents aux contraintes liées à l'augmentation des effectifs.

Fin du Conseil 20h33

Le Président du Conseil d'Administration

M Chiche Stéphane



Les Secrétaires de séance

Mme Duvigneau Anne

A blue ink signature of Mme Duvigneau Anne.

Mme Maysonnave Muriel

A blue ink signature of Mme Maysonnave Muriel.

Mme Marceron Fabienne

A blue ink signature of Mme Marceron Fabienne.